

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3405>



2009-2010

Mercredi 24 Mars 2010 : rassemblement devant le Rectorat

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Actualités SNES 21 | FSU Côte-d'Or -



Publication date: vendredi 19 mars 2010

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

SUITE DE L'ACTION INTERSYNDICALE DU 12 MARS... DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

Après le Comité Technique Paritaire Départemental du 22 Mars consacré aux collèges, le Comité Technique Paritaire Académique du 24 Mars finira de fixer les créations et suppressions de postes dans l'Académie :

- postes d'enseignants et de CPE
- postes spécifiques (« à profil ») pour les collèges et les lycées
- postes administratifs
- postes de CIO

Nous ne pouvons en aucun cas souscrire aux décisions que s'apprête à prendre le Recteur, qui ne pourront qu'aggraver encore les conditions de travail de tous (fermetures, morcellement des postes, etc.).

C'est pourquoi, en ce jour qui est aussi une journée de mobilisation nationale de défense de la voie technologique, nous vous invitons à participer à



UN RASSEMBLEMENT DEVANT LE RECTORAT A PARTIR DE 14H MERCREDI 24 MARS

Nous entendons manifester notre colère et continuer à porter nos revendications pour refuser les réformes régressives qui cassent l'éducation et le second degré en particulier,

Les perspectives sont encore obscurcies par la mise en place de la formation des stagiaires néo-titulaires dans notre académie, qui confirme les craintes exprimées dans le dernier bulletin départemental spécial Côte d'Or (« La tension monte... ») p.6
et sur le site départemental (bulletins du Snes-21).

Du fait de l'emploi des stagiaires sur des postes à temps-plein, le mouvement intra risque fort d'être quasi-bloqué pour les collègues cette année...

**Il faut continuer de manifester notre
opposition à toutes ces mesures !!**



**CHACUN APORTE SA CHAISE (pliante !) :
NOUS SIEGERONS DANS LA RUE
POUR FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE CEUX
QUI SONT SUR LE TERRAIN !**

**POUR SCHÉMATISER PLUSIEURS SALLES
DE CLASSE DE 36 CHAISES ET 36 ÉLÈVES !**

Les sections académique et départementales du SNES

PS:

cf. pièces jointes : rappel du tract rédigé pour le 12/03 et tracts sur la voie technologique.